

FLACOURT



Son histoire, revue, corrigée et à enrichir

Table des matières

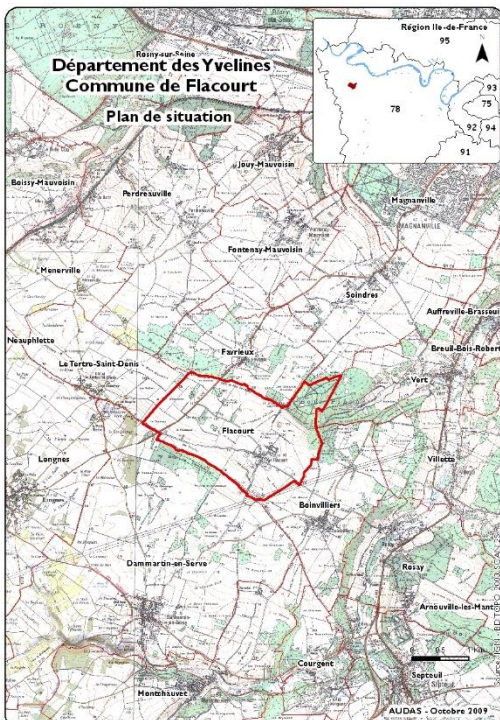
Présentation du village	2
Le Méolithique des « Sables »	3
Sites archéologiques de Flacourt	3
Le Patrimoine de Flacourt	4
Moyen âge – des origines à 1382	6
Le Bas Moyen âge et La Renaissance – de 1398 à 1600	8
Les Lumières et la Révolution – de 1600 à 1800	9
L'époque contemporaine – depuis 1800	10
Généalogies & Monographies	11
Les MORAINVILLIER	11
Branche VIPART/MORAINVILLIER	11
Les LE BRET	12
Béat Jacques II DE ZURLAUBEN	12
Charles SAVALETTE	12
Le Château	13
La route de Mantes à Dammartin et le Pont Bât Cheval	14
Bibliographie	15

Présentation du village

Flacourt est une petite commune de 431 hectares et 165 habitants en 2015. Elle est située sur le plateau, à une dizaine de kilomètres au sud de l'agglomération mantaise, dans les Yvelines.

Le territoire communal est relativement plat et peu boisé. Il borde sur sa partie nord-est la vallée de la Vaucouleurs. Le ravin du Pont Bât Cheval qui prend naissance sur le territoire communal se creuse progressivement vers l'est et le rû se jette ensuite dans la Vaucouleurs. La commune s'étend d'ouest en est et seul le Bois Pihan forme une pointe au nord. La limite communale au sud est perchée sur une butte ce qui donne à l'ensemble de la commune un relief en forme d'une marche d'escalier, le village étant implanté sur la partie plate centrale. L'altitude moyenne est d'environ 130 mètres, oscillant entre 161 m et 90 m. Les constructions sont toutes groupées autour du village, il n'y a pas de hameau. Les terres alentours sont majoritairement consacrées à la grande culture des céréales. En parcourant les paysages de la commune de Flacourt, il se dégage une impression de village calme et harmonieux. Flacourt a su conserver son caractère rural et ses pierres d'autrefois malgré la proximité de l'agglomération urbaine. Ce village paisible, un peu à l'écart, est dans un environnement naturel préservé. Il offre un cadre de vie bucolique auquel les habitants sont très attachés.

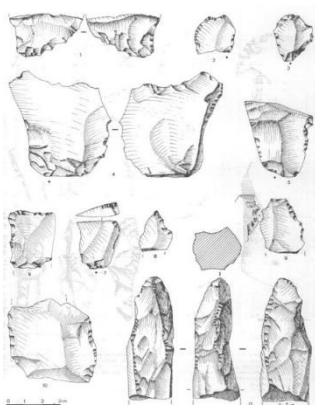
La commune de Flacourt est située à la limite d'une des buttes témoin de l'ère tertiaire. C'est pourquoi elle est légèrement surélevée le long de sa limite communale sud. Les sables de Fontainebleau qui constituent le sous-sol de cette butte ont résisté à l'érosion. Ces sables sont d'ailleurs exploités sur la commune pour le sablon et sont très riches en vestiges archéologiques..



Le village est groupé au milieu d'un plateau aux larges ondulations mais ponctué de petits boisements, ce qui donne du relief à ce paysage rural, tout en préservant la quiétude et l'isolement du bourg lui-même. Les principales richesses de la commune sont incontestablement la qualité de son paysage et de son patrimoine bâti traditionnel, avec ses constructions implantées à l'alignement des rues en étoile du village, se réunissant autour de la place centrale. Les maisons récentes et anciennes s'entremêlent agréablement, toutes étant cachées par la végétation. Les anciennes bâtisses pour la plupart restaurées sont construites de murs de pierres ocre et lumineuses. Cette pierre est probablement du calcaire de Septeuil qui se trouve au nord de la commune et qui est décrit comme une pierre de couleur beige à brun-gris, parfois très résistante par silicification beige à noire.

Le Mésolithique des « Sables »

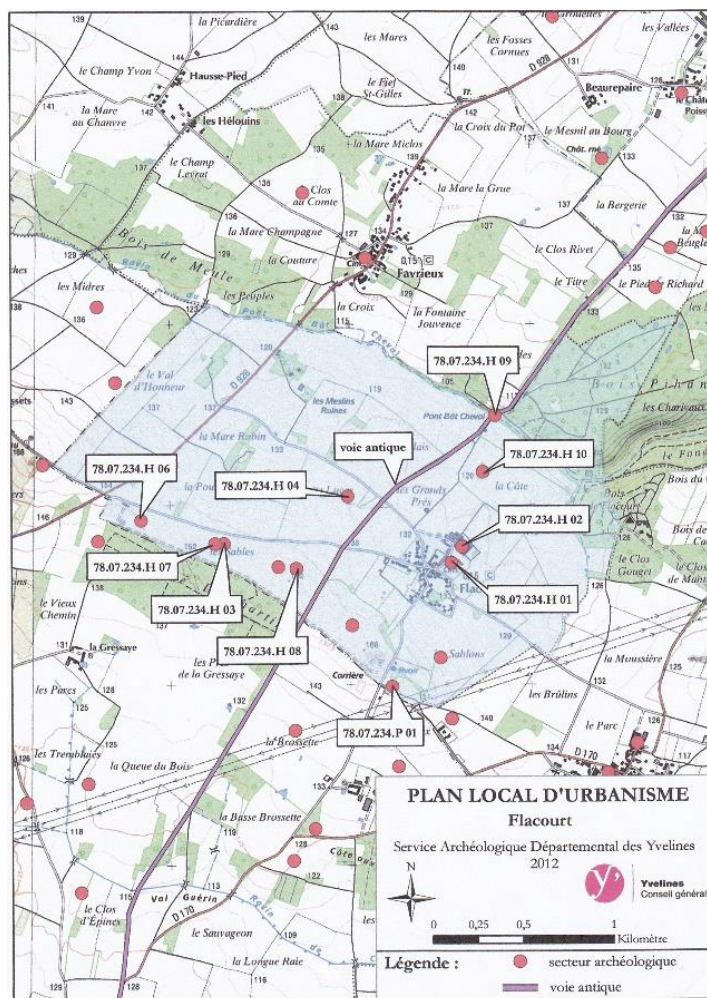
Outils prismatiques en silex



L'environnement archéologique de Flacourt est assez riche et se compose, dans un rayon de deux kilomètres autour de la commune de deux sites du Paléolithique moyen, deux sites du Paléolithique (entre 35 000 et 10 000 ans avant JC) supérieur, deux indices du Tardiglaciaire, un site Mésolithique et quatre sites du Néolithique (de 9 000 à 3 300 ans avant JC). Localisé à une altitude de 160 m, l'occupation en cours d'étude se développe sur une superficie d'environ 1500 m² et offre une vue magistrale sur la vallée la Vaucouleurs, la vallée de la Seine, jusqu'aux plateaux du Vexin. (7041, 2012)

Sites archéologiques de Flacourt

(ne sont donnés ici que les terminologies de chaque référence figurant sur le plan)



- H09 – Pont Bat Cheval
- H10 – Motte castrale
- H01 – L'église Saint Clément et son mobilier
- H02 – Manoir
- H03 – Occupation et trésor monétaire, Antiquité
- H04, H06, H07, H08 – Enclos formes diverses
- P01 – Néolithique ancien se référant aux « Sables »

(SADY, s.d.)

On remarque une « voie antique » qui traverse la commune ; les recherches actuelles (2015) sur le Pont Bât Cheval nous permettront d'affiner cette information.

Le Patrimoine de Flacourt

L'église S. Clair et son mobilier



L'église: la façade a été presque entièrement reconstruite au XIXe (voir plaque à l'intérieur).

Un ancien prieuré-cure, dépendant de l'abbaye bénédictine de Neauphle-le-Vieux, existe au Moyen Âge et tient alors lieu d'église pour Flacourt.

Saint Clair: bois polychrome du XVe siècle

La tradition rapporte que saint Clair a séjourné quelque temps à Flacourt au cours de sa pérégrination en provenance de la basse Normandie. L'apôtre du Vexin meurt décapité à Saint-Clair-sur-Epte.



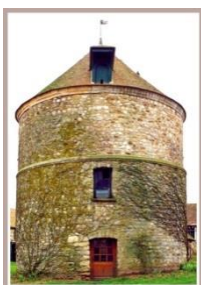
Crucifix : La provenance de ce crucifix dans une poutre triomphale pourrait expliquer l'importance du montant de la croix. XIVE siècle. **Objet protégé au titre des Monuments Historiques**

On remarque sous ce crucifix un reliquaire dont le contenu serait à rapporter à S. Clair

Tableau : l'enfance du Christ, XIXe - Les registres de de la paroisse indiquent que cette œuvre a remplacé un ancien tableau du maître-autel, béni au XVIII^e siècle



Le pigeonnier de la Ferme et sa girouette



Les Morainvilliers

Cette dalle comporte l'effigie de Jacqueline de Morainvilliers, dame de Flacourt, veuve de Guillaume Vipart, décédée le 30 septembre 1522 et enterrée à Flacourt. Elle apporte en dot la terre de Flacourt à son mari en 1462. Aux angles de la pierre, sont gravées les armoiries de son père et de son mari.

Cette dalle était encore « introuvable » au XIX siècle. On ignore quand et comment elle est revenue à Flacourt.

Objet protégé au titre des Monuments Historiques



Cette dalle contient l'épithaphe de Guillaume de Morainvillier, baron de Maule, seigneur de Flacourt et autres lieux, bailli et capitaine de Mantes, mort le 3 décembre 1533. Il est le troisième fils de Jacqueline, morte en 1522. Ayant été incarcéré pour le meurtre en 1521 d'un seigneur d'Épône, il demande : « priez Dieu pour lui ». Les deux tiers de la dalle sont décorés du blason de la famille de Morainvilliers, d'argent à neuf merlettes de sable. L'écu est supporté par deux griffons, animaux fabuleux du bestiaire héraldique dont la partie antérieure est celle du corps d'un aigle et l'arrière-train est celui du lion. On dit que c'est uniquement son cœur qui était enterré à Flacourt.

Objet protégé au titre des Monuments Historiques

Sources : <http://fr.topic-topos.com/>

Le Pont Bat Cheval



Qui enjambe la Rubelle: « une seule arche plein ceintre (voute en arc de cercle) reposant sur des piles épaisses, d'une largeur égale à environ la moitié de l'ouverture de la voûte ».

Nous abordons maintenant l'histoire de Flacourt établie par la recherche des possesseurs de ce sous-fief, fief puis seigneurie, en écartant les « Flacourt » de Nantilly (Eure et Loir) ainsi que la branche Le Bret ne descendant pas de Cardin I, tels le Chevalier de Flacourt et Etienne de Flacourt (Orléanais). Nous sommes en fait partis de notre patrimoine : les dalles des Morainvillier qui se trouvent à l'église.

Bibliographie en fin de document.

Moyen âge – des origines à 1382

Les épisodes relatés dans cette première partie et appartenant à ce haut moyen âge ne sont que des « témoignages » de l'existence de Flacourt à cette époque. En effet, on ne dispose que de très peu d'éléments pour établir une vraie chronologie, pas de traces de Flacourt dans le Polyptyque d'Irminon (823/828).

1149

Jean de Flacourt apparaît comme témoin dans une concession de Guy de Mauvoisin à Philippe de Blaru sur le droit de pâturage des habitants de Blaru sur une portion de la forêt de Chevie.

1168

Hubert de Flacourt fait une transaction avec l'abbaye des Hautes Bruyères, La Villeneuve

1182

L'abbaye de Jumièges avait un abonnement avec **Jean de Flacourt** de 60 sous ; Jean tenait ces 60 sous de Guy de Mauvoisin. L'abbaye rachète ce droit le 29/12/1225.

1192

Pierre de Flacourt revient de la troisième croisade et reçoit un don du Roi Philippe

1216 à 1220

Hugues VII de Flacourt abbé de St.Germain des Près

Ce même Hugues conclut en Décembre un traité avec Blanche, comtesse de Champagne

1218

Revenus de Valenton pour l'anniversaire de l'abbé **Hugues de Flacourt**

Acceptation d'un leg à l'abbaye de Saint Germain par l'abbé **Hugues VI(I ?) de Flacourt**

1220

Hugues VII de Flacourt témoin : aveu de Guillaume de la Roche à l'abbé de St.Germain pour une redevance de 14 couteaux

1222

Jean de Flacourt, Seigneur de la commanderie de Mantes

1228

Jean de Flacourt accord entre le vicomte de Mesy, le seigneur de Flacourt et les boulangers de Limay

1241

Pierre de Flacourt et sa femme Jeanne : accord avec l'hôtel Dieu de Paris

1248

Pierre de Flacourt témoin de la sentence contre Robert de Villette pour l'assassinat de Jehan Prieur de Juzieu¹ ((Pontoise), 1895-1909)

Pierre de Flacourt suit St Louis à la croisade de 1248-1252 (7ème croisade) avec Robert de Villette

Partir en croisade était une sorte de rémission, Robert de Villette en est un exemple

1257

Jeanne de Flacourt :arrêt du Parlement précisant que les hommes du Breuil ne sont pas tenus d'aller au pressoir de Mesnart appartenant à **Jeanne, veuve de Pierre de Flacourt**

1333

Pierre de Flacourt (II) cède à Jean Descauville les terres qu'il détient à Follainville. Les célestins de Limay revendiquent.

1352

Isabelle de Vitry, femme de Pierre de Flacourt : Pierre de Vitry donne à l'abbaye de Neaufle 5 livres parisis de rente sur des terres de Guillaume du Bois qui les tenait d'Isabelle, femme de Pierre de Flacourt (Titres de l'abbaye de Neaufle, 1352)

¹ Pierre de Flacourt, ainsi que Guillaume IV de Mauvoisin, et d'autres nobles mantais, ont été caution de Robert de Villette à ce procès. Lors d'un premier jugement, il a été banni du royaume à perpétuité (avec son acolyte, Guillaume Perier, chevalier).

1370

Gasce de Morainvillier, (Seigneur de Flacourt par la suite), Maître d'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (épouse de Charles VI), prisonnier des anglais pendant l'invasion de 1370, commandée par le Prince Noir; après avoir payé une rançon, il devient Bailli de Mantes, puis de Chartres en récompense de ses services militaires. Il y avait une inscription à l'église de Maule disant qu'il était « enterré au lieu de Flacourt ». Ses fils, Simon de Morainvillier et Jehan de Morainvillier (oncle de Vipart) (Réaux, 1893)

1377

Jean *bout-du-monde* donne sa terre de Flacourt aux Célestins de Limay

1379

Simonet de Flacourt, écuyer

1382

Assiette de la taille payée par les gens de Flacourt

Prélèvement effectué par le seigneur sur la totalité des roturiers dont il assurait la protection, la taille était, au Moyen Âge, fixée par la coutume et totalement arbitraire. Au cours du XIIe siècle, les communautés villageoises tentèrent d'imposer, à prix d'argent ou au besoin par la force, l'abonnement de la taille, c'est-à-dire un accord en limitant le montant et la périodicité. La taille arbitraire était en effet considérée comme une marque de servitude. La taille abonnée devint alors un prélèvement foncier peu à peu confondu avec le cens ou constituant une forme particulière de celui-ci.

Afin de placer ces faits dans l'histoire et l'évolution de la féodalité, il convient de rappeler les origines de la féodalité, que l'on retrouve dans ce que l'on pourrait appeler « l'avènement de Flacourt »:

Les souverains mérovingiens, puis carolingiens, s'attachent personnellement des soldats, qui, en échange de leurs services, reçoivent protection, récompense en argent ou dons d'armes. Un serment est prêté lors d'une cérémonie. Peu à peu, le fidèle reçoit des terres qui lui permettent d'avoir des revenus suffisants pour s'équiper. À leur tour, les fidèles du roi développent leur propre système de fidélité

On assiste à une nouvelle concentration du pouvoir à partir du XIIe siècle, profitant à la fois à la royauté française et aux grands princes, le pouvoir du seigneur s'est institutionnalisé et fixé. Pourtant, la géographie seigneuriale reste instable, la reconquête du pouvoir royal provoquant peu à peu le regroupement des seigneuries sous une même autorité, celle du roi.

Le seigneur devient vassal d'un plus puissant par la prestation de foi et hommage qui lui permet d'entrer en possession d'une terre, le fief. Cette terre est gérée grâce à l'établissement d'un terrier, document qui énumère les nombreux droits perçus par le seigneur, tant sur les cultures, les hommes, que les structures économiques. En contrepartie, le seigneur protège hommes et églises de sa seigneurie, en y assurant l'ordre public et la défense militaire.

Un fief était tout d'abord une terre, puis le renforcement de l'élément matériel (le fief) dans la relation entre vassal et suzerain est devenu un objet de concession en fief de tout ce qui pouvait s'approprier : droits ecclésiastiques (dîme), rentes (fief-rente) ; à ce stade, les obligations majeures du vassal n'étaient plus justifiées que par l'élément réel du lien vassalique, et non plus par l'élément religieux et juridique initial. Chaque seigneur pouvant à son tour concéder tout ou partie de son fief en « arrière-fief » à des vassaux qui relevaient de lui, s'est ainsi construite toute une pyramide féodo-vassalique qui a structuré toute la société à partir des XIIe et XIIIe siècles, pour donner à l'aspect économique de ce système relationnel une importance prépondérante.

Le Bas Moyen âge et La Renaissance – de 1398 à 1600

À partir de 1400 cette étude est plus précise car, outre des dalles funéraires et inscriptions se trouvant à l'église de Flacourt, nous avons pû vérifier nos données avec les généalogies, les actes de foi et hommage, les terriers et autres actes municipaux.

1406

« le fief de Flacourt n'ayant pas servi depuis près de 200 ans » (aveu)

En droit seigneurial, l'aveu est une déclaration écrite que doit fournir le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief (par achat ou héritage). L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens composant le fief.

1410

Simon, fils de Gasse **de Morainvillier**, écuyer, Sieur de Flacourt, baron de Maule confesse avoir reçu des terres...et **Flacourt** (Simon de Morainvillier a épousé dernière héritière de la lignée de Maule) (Réaux, 1893)

1415

Simon de Morainvillier, seigneur de Flacourt meurt à la bataille d'Azincourt (Réaux, 1893)

1433

Testament de Jeanne de France, Duchesse de Bretagne recommandant sa « belle-mère » **Guillemette de Flacourt** et sa fille, Margueritte de Moranvillier (Jeanne de France était la fille d'Isabeau de Bavière et du roi Charles VI, voir 1370)

« belle-mère » n'a pas la notion actuelle, il s'agirait plutôt d'une nourrice. Jeanne de France était la fille du roi Charles V et d'Isabeau de Bavière.

1461

Guillaume I Vipart, foi et hommage, épouse **Jacqueline de Morainvillier** dame de Flacourt, et devient **Seigneur de Flacourt**

1520

Mort de **Jacqueline de Morainvillier**, dame de Flacourt (**dalle funéraire à l'église de Flacourt**)

1525

Registre de plaidoiries au **criminel Guillaume I Vipart, seigneur de Flacourt**, bailli et capitaine de Mantes, qui a occis François des Fossés, seigneur de Bréval – renvoyé au conseil. Jacqueline de Morainvillier était son épouse.

1525

Pont Bât Cheval : Lettres de rémission de Charles VII accordées à Guillaume de Morainvillier Guillaume de Moranvillier, qui, bailli et capitaine de Mantes, fait « sa résidence ordinaire en sa maison de Flacourt », qu'il quitte seulement pour " aller tenir le siège de la justice dudit bailliage, publier certain édit contre les mal vivans et vagabonds,visiter les fortifications de la ville ». Il s'y rend souvent en chassant « avec ses oiseaux pour giboyer sur le chemin».

Le chemin de Flacourt à Mantes passait obligatoirement par ce lieu

1533

Mort de **Guillaume II Vipart de Morainvilliers**, seigneur de Flacourt – dalle à l'église de Flacourt

1537

Renée Vipart de Morainvilliers, (fille de Guillaume II Vipart de Morainvillier) dame de Flacourt, épouse

Louis Le Roux de la Roche des Aubiers

1556

Louis le Roux de la Roche des Aubiers, chevalier seigneur de Flacourt, participe avec Mathias Fleury, procureur et receveur du prieur de Flacourt à la rédaction de la coutume de Mantes, le 19/10/1556 (Richebourg, 1724).

L'ANCIEN RÉGIME: Le système seigneurial s'affaiblit progressivement dès le XIII-XIVe siècle. Sous l'Ancien Régime, une seigneurie s'acquiert surtout par hérédité ou par achat. Les obligations vassaliques sont beaucoup moins importantes et la puissance centralisatrice de la monarchie absolue a considérablement réduit les prérogatives des seigneurs. La féodalité est abolie le 4 août 1789. Les tenures foncières sont supprimées en décembre 1790, avec possibilité de rente, mais abolies définitivement et sans indemnités en juillet 1793.

Les Lumières et la Révolution – de 1600 à 1800

1558-1655

Cardin le Bret: Il était Conseiller d'état, avocat général au Parlement, conseiller du Cardinal de Richelieu, un des auteurs du Traité de la Souveraineté de Roi (Louis XIV) publié en 1632. Décédé à 97 ans.

1603

Contrat d'acquisition **Charles le Roux de la Roche des Aubiers vend la Seigneurie de Flacourt à Cardin le Bret le 24 Mai 1603**

1611-1688

Julien IV Le Bret, Conseiller au parlement de Paris ; **Seigneur de Flacourt, Favrieux, Vert, etc**

1640-1710

Pierre Cardin Le Bret: Conseiller au Grand Conseil, Maître des Requêtes, etc ... Seigneur de Flacourt 1675-1734

Cardin II Le Bret baptisé en l'église de Flacourt en 1675 (registres paroissiaux de Flacourt) - 1er président du Parlement d'Aix, Conseiller d'Etat; il épousa en 4èmes noces, en Juillet 1712 la Marquise Henriette de La Briffe, née en 1695, décédée le 17 Mars 1734.

François Xavier Le Bret: 1719-1765 **dernier à s'appeler Seigneur de Flacourt**, bien que n'étant plus propriétaire de la Seigneurie, fils des précédents.

1703

Le 16 Mai, **vente par Mr. Cardin le Bret II à Mr Beat Jacques Zurlauben**, colonel du régiment des gardes suisses du Roy; Zurlauben est décédé en 1704

1707

Adjudication faite le 19 Mars au Chatelet à Paris des fermes, terres, héritages indépendants et rentes foncières **de la Seigneurie de Flacourt à Pierre Groult de La Motte**, conseiller du Roi, provenant des deux filles héritières de Zurlauben. **Description du château de Flacourt dans le décret d'adjudication.**

1720

Vente par Anne Louise Robert, épouse de Louis Dupré et **veuve de Pierre Groult de la Motte** des seigneuries de Magnanville, Buchelay, **Flacourt, Favrieux à Charles Savalette** pour 90000 livres.

1741

Nouvelle description du château de Flacourt dans un terrier établit le 25 Octobre.

1759

Description de la Généralité de Paris : « Flacourt, il y a ferme, colombier, droit honorifique de pêche et de chasse » (*plus de mention du château*)

1767

Vente par Pierre Savalette, fils du précédent, **des seigneuries** achetées par son père pour 80000 livres à **Philippe Guillaume Tavernier de Boullongne de Prémenville** (intendant, receveur général des finances puis fermier général)

1769

Description de la Ferme de Flacourt pour renouvellement de bail, **mentionnant « le jardin de l'ancien château attenant l'église »**

1774

Chemin de Mantes à Dreux par Soindres – **voir Pont Bât Cheval**

1791

Vente par Philippe Guillaume Tavernier de Boullongne de Prémenville des mêmes seigneuries à Charles Gilbert Morel de Vindé, président du tribunal du 1er arrondissement de Paris, pour 1.200.000 livres.

1793

Abolition des redevances Seigneuriales (*pas que, bien sûr...*)

L'époque contemporaine – depuis 1800

1814-1830 Restauration

Chartes de 1814 « la noblesse ancienne reprend ses titres, la nouvelle conserve les siens »

Charles Gilbert Morel de Vindé (1759-1842), dernier propriétaire

Sa petite-fille, Claudine Renée Christine Terray, a épousé en 1825 le baron Louis Léonce Pharamond Pandin de Narcillac (1795-1826)

Leur fille, Agathe Marie Pandin de Narcillac s'est marié le 18/12/1848 avec le Marquis Camille Pierre de Labriffe, et devient ainsi « Mme la Marquise de Labriffe » que nous pensons être celle qui a vécu à Flacourt entre 1855 et 1878.

1855

Drainage de terres à Flacourt : 2ha sur 14 appartenant à Mr de Narcillac exploitées par Mr Freville (1er maire de Flacourt) les drains débouchant dans le Ravin du pont Bat Cheval

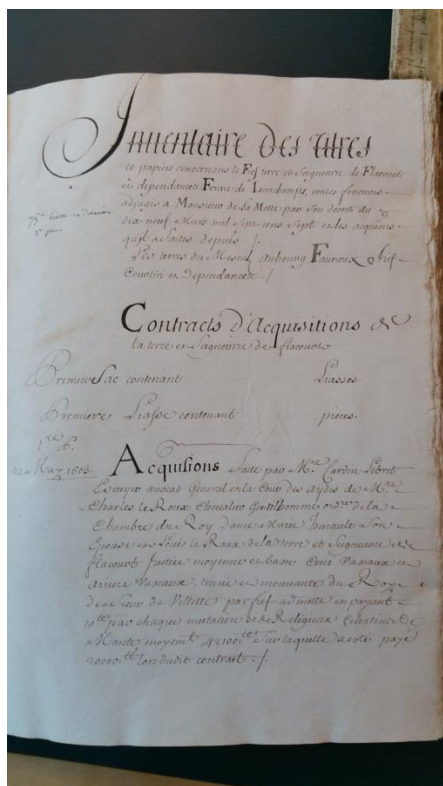
Accord avec Mme la Marquise de Labriffe pour amener l'eau du puits municipal à la ferme de Flacourt - Conseil Municipal de Flacourt

1878

Reconstruction de l'église de Flacourt avec un don de la Marquise de Labriffe (conseil municipal et plaque dans l'église).

Contrat d'acquisition de la terre et Seigneurie de Flacourt

par Cardin Lebret en Mai 1603



Mlle. Terray, sœur de Agathe Marie Pandin de Narcillac



Généalogies & Monographies

Les MORAINVILLIER

Jehan de Morainvillier chevalier, seigneur de Morainvilliers (cité entre 1340 et 1355)

son fils: Gasce (Gassot) de Morainvillier seigneur de Flacourt, maître de l'Hôtel de la Reine Isabeau de Bavière, ép. Marguerite Duret (alias du Buisson-Duret) + 12/01/1398 (fille de Germain Duret et de Guillemette de Flacourt)

fils de Gasce : Simon de Morainvillier +x 1415 (Azincourt) écuyer, seigneur de Maule (aveux), Flacourt et Corbeville, valet tranchant de Louis de France, duc d'Orléans (1404), Panetier des ducs de Guyenne et d'Orléans, bailli de Mantes et de Chartres épouse en 1398 Regnaulde de Maule (fille de Robert de Maule et d'Anne d'Angervilliers)

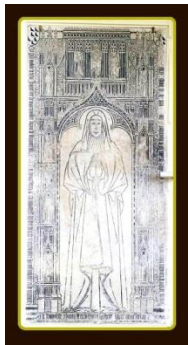
fils de Simon : Louis de Morainvillier + 1481 écuyer, seigneur de Maule, de Montainville (1424), Elleville, Souville (1416) et Corbeville (FH 1441), Herbeville (FH 1450), Villaine (FH 1456), Aulnay, Gadencourt, Brécourt sous Pacy (1461), combattant à Beynes (1435), blessé à Montlhéry (15/07/1465), écuyer d'écurie du Roi Louis XI; ép.1° Jeanne Bahoul ~1406 + 1434 ép.2 Jeanne de Courbenton + 1483

leurs enfants, jumeaux

Jehan de Morainvillier + 21/10/1521 seigneur de Morainvilliers (1481), aveu pour Poissy (1481) aveu pour Maule, Montainville et Herbeville (06/10/1481) ép. 1) 1482 Souveraine de Chabenois + 1491 ép. 2) Jeanne de Falvy +1540 (veuve, elle ép. 2) (c.m.) 07/10/1522 Antoine de Bellac (Baillac ?) seigneur de Coignières, fils de Bertrand de Bellac) et

Jacqueline de Morainvillier + 30/09/1520 épouse Guillaume 1er Vipart + ~1500 chevalier, seigneur de Drumare (FH 1461/1469) postérité Vipart-Morainvillier

Branche VIPART/MORAINVILLIER



dalle funéraire de Jacqueline de Morainvillier, dame de Flacourt, à l'église de Flacourt

Guillaume 1er Vipart (V pour les seigneurs de Vipart) dit "Turpin" chevalier, seigneur de Flacourt et de Drumare (Drumart ?) (1461, foi et hommage 1469), bailli de Mantes épouse Jacqueline de Morainvillier + 30/09/1522 (ou 1520 ?) (fille de Louis de Morainvillier et de Jehanne de Courbenton) seigneurs de Maule, Beynes et Montainville (aveux pour Maule 26/10/1469 et 07/02/1484)

Guillaume Vipart rachète des parts de Maule et des terres à Jean de Montenay en 1465

Son fils : Guillaume II Vipart dit de Morainvillier + 03/12/1533 écuyer, seigneur de Binanville, de Flacourt, Bois-Robert, Brasseil, Courgent, Heurteloup, Saint-Denis, Longnes, Boutigny, Bailli & Capitaine de Mantes (du 20/11/1518 à 1531), homme d'armes des Ordonnances du Roi, Chambellan du Roi (1533), relève le nom et les armes des Morainvillier (adopté pour son fils par son oncle maternel Jehan de Morainvillier, par acte du 12 janvier 1512 qui le fit héritier de ses domaines, composés surtout d'Orgeville, de Neuville et de Gadencourt, à la condition de prendre son nom et ses armes) épouse 1) (c.m.) 23/04/1513 Jacqueline de Garancières + ~1528 (fille de Jehan de Garancières, seigneur de Puisson et des Bottereaux, et de Jacqueline d'O ; son douaire est Binanville) épouse 2) 26/06/1529 Françoise de La Bove (ou de Boves) + avant 1549 (fille de Pierre de La Bove, chevalier, seigneur de Rencé)



dalle funéraire de Guillaume II Vipart, à l'église de Flacourt

Fille de Guillaume II: Renée de Morainvillier (née avant 1550 + après 1572) épouse le 15/09/1537 Louis III Le Roux seigneur de La Roche des Aubiers, Bessonières et Montaigu

Fils de Renée: Charles Le Roux seigneur de La Roche des Aubiers, Bessonières et Montaigu ép. 26/05/1575 Marie Hurault

Les LE BRET

Extraits du livre de Jean Le Bret

Grande famille d'administrateurs et de juristes, originaire de Gisors.

Cardin I, né en 1558, décédé en 1655, il fût anoblit par ses charges grâce à une carrière dans la haute magistrature.

Il devint un familier, presque un conseiller du Cardinal de Richelieu, conseiller d'état, Intendant des trois évêches (Novembre 1624) chargé de 1632 à 1634 de la réorganisation Judiciaire de la Lorraine.

Il est surtout connu par son « *Traité de la Souveraineté du Roy, de son Domaine et de sa Couronne* » (1632).

Cet ouvrage est une justification de la monarchie absolue, dédié à Louis XIV.

Pierre Cardin Le Bret - École française — Château de Versailles



Pierre Cardin Le Bret, Conseiller au Grand Conseil, Maître des Requêtes, Intendant de Limoges, d'Auvergne, de Dauphiné, de Lyon, de Provence et 1^{er} Président du Parlement d'Aix.

Le 3 Avril 1691, Sa Majesté lui accorda les « *Lettres de Conseiller en Haut Conseil et de Maître des Requêtes Honoraire de Nostre Hotel* »

Cardin II Le Bret, son fil (baptisé à Flacourt) a été nommé Conseiller au Parlement de Provence, Maître des Requetes, Intendant de Provence, Président du Parlement d'Aix, Commandant pour le Roy en Provence et Conseiller d'état.

L'intendance de Provence est donc restée de 1687 à 1734 soit 47 ans, et son Parlement pendant 43 ans de suite aux mains des Le Bret, accessoirement Seigneurs de Flacourt.

François Xavier Cardin Le Bret, fils de Cardin II et bien que la Seigneurie ait été vendue avant sa naissance, a gardé le titre de Seigneur de Flacourt.

Reçu Chevalier de Malte, Avocat du Roy au Chatelet de Paris, Avocat Général au Grand Conseil, Avocat Général au Parlement de Paris et enfin Intendant de Bretagne.

Son talent était si évident « qu'à titre exceptionnel il fût nommé Intendant de Bretagne sans avoir été Maître des Requêtes ; il adopta le plan d'urbanisme conçu pour Nantes »



Béat Jacques II DE ZURLAUBEN

Lieutenant Général, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, ce brillant soldat se distingua tellement que Louis XIV lui donna en 1687 la Seigneurie de Val de Villé, Haute Alsace, laquelle fut érigée en baronnie. Plus tard le roi l'éleva au titre de Comte. Pendant la bataille de Hoshstet, le Roi, informé de ses efforts héroïques lui fit écrire par le Ministre de la Guerre lui souhaitant « de guérir promptement et de venir recevoir la récompense de ses services »

La lettre est du 20 Septembre 1704 et avant qu'elle puisse arriver, Zurlanben mourut à Ulm des suites de ses blessures ne laissant que deux filles.

Il avait épousé le 18 Juin 1691 Julie, demoiselle d'honneur de Mme La

Dauphine. *Biographie universelle, ancienne et moderne, ou, Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes, de Joseph Fr Michaud, Louis Gabriel Michaud, 1828*

Buste de Zurlauben par François Jouffroy
Galerie des batailles du château de Versailles



Charles SAVALETTE

Est un financier français né en 1683 et mort en 1756

Charles Savalette était d'assez modeste extraction puisque son grand-père Pierre Savalette (+1671), désigné comme « bourgeois de Paris », était marchand vinaigrier dans le quartier du Marais à Paris et remporta un grand succès commercial avec ses diverses recettes de vinaigres et de moutardes.

Il spécula heureusement sur le système de Law et augmenta sa fortune grâce à la Compagnie des Indes, dont il devint l'un des directeurs. Ayant gagné beaucoup d'argent, il put faire l'acquisition en 1724 d'une charge de fermier général. Il bénéficia de la protection de puissantes familles telles que les Orléans et les Chamillar¹. En 1749, il fut nommé à la charge aussi prestigieuse que lucrative de garde du Trésor royal et renonça pour celle-ci à sa charge de fermier général.

De 1750 à 1753, il fit rebâtir le château de Magnanville par l'architecte François II Franque. L'ampleur et le faste de la nouvelle construction, qui coûta 2 400 000 livres, stupéfièrent les contemporains. Sans être ruiné, ses grandes dépenses ont amené ses descendants à vendre tous ses biens autour de Magnanville

Le Château de Flacourt

Les seules informations que nous possédions sur « le Château de Flacourt » étaient qu'il se trouvait près de la grande ferme et qu'il existait encore en 1738.

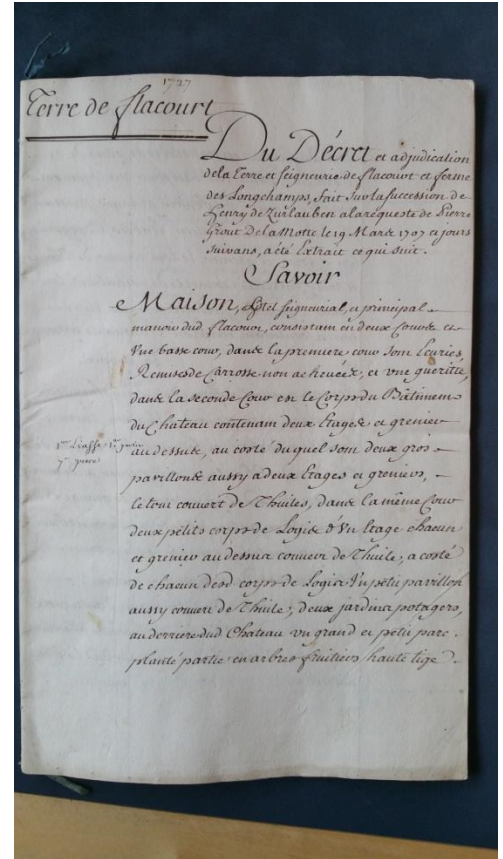
Nos recherches aux Archives Départementales des Yvelines nous ont permis de découvrir un descriptif précis démontrant l'importance de ce château.

Re-transcription du document reproduit, à droite :

«Du décret et adjudication de la terre et seigneurie de flacourt et ferme des longchamps, fait sur la succession de Mr. De Zurlauben à la requête de Pierre Groult de la Motte le 19 Mars 1707 et jours suivants, a été extrait ce qui suit.

Savoir

Maison, hôtel seigneurial et principal manoir de Flacourt consistant en deux cours, vu basse cour, dans la première cour sont écurie, remise de carrosse non achevée et une guérite ; dans la seconde cour est le corps du bâtiment du château contenant deux étages et grenier au-dessus, au côté duquel sont deux gros pavillons * aussi à deux étages et grenier le tout couvert de tuiles, dans la même cour deux petits corps de logis et vu étage chaque et grenier au-dessus couvert de tuiles, à côté de chacun des corps de logis vu petit pavillon aussi couvert de tuiles, deux jardins potagers ; au derrière du château vu grand et petit parc planté partie en arbres fruitiers hautes tiges et bois de futaie en palissade et allées de charme ; dans la basse cour** vu logement pour le fermier, vu fouloir, grange, pressoir, fournil, laiterie, écurie, étables et bergeries, toit à porcs et grenier, le tout couvert de tuiles. Et vu chartière couverte de chaume. les dits cour, basse-cour, jardins et parcs clos de murs contenant environ 50 arpents***»



27 Octobre 1741 :

Flacourt Baux- extrait de décret

Le château, maison et hôtel seigneurial est toujours mentionné.

1759

Description de la Généralité de Paris : « Flacourt, il y a ferme, colombier, droit honorifique de pêche et de chasse » (il n'y a plus de château).

1769

Bail de la ferme de Flacourt pour 9 années renouvelées à la Saint Martin :

« Cette ferme, donc l'emplacement est spacieux, consiste au logement de fermier, écuries, vacheries, et bergeries, granges, pressoir, fouloir, volières et autres bâtiments, cour et jardin y attenant, le tout clos de mur, et de grandes et petites portes chartières avec le jardin de l'ancien château attenant l'église.

Nous pouvons donc d'une part estimer la disparition du château entre 1741 et 1759, confirmée en 1769.

À cette période la seigneurie appartenait à Mr de Savalette qui habitait le château de Magnanville :

« Reconstitué entre 1750 et 1753 par l'architecte François II Franque pour le compte de Charles Savalette, garde du Trésor royal »

La réutilisation de matériaux étant courante à cette époque, que faut-il en déduire ?

D'autre part, notre prochaine étape va consister à dessiner ce château tout en vérifiant si des traces subsistent à l'arrière de la ferme actuelle.

*Le château de l'Île à Soindres (Lacroix Jardins et écuries actuellement) nous donne un aperçu de ce que pouvaient être ces deux pavillons / ** la comparaison entre les plans de 1793 et le cadastre actuel nous montre que la première cour (basse cour) a été réduite sur sa largeur. *** 1 arpent = 5.100 m2 environ

La route de Mantes à Dammartin et le Pont Bât Cheval

Éléments permettant de s'approcher de la date d'édification de ce pont, d'après notamment des documents trouvés aux Archives Départementales des Yvelines

1512

Louis XII autorise la création du marché et foire de Dammartin en Serve (3Kms au Sud de Flacourt) pour approvisionner Mantes en grains et veaux.

1525

Lettres de rémission accordées à Guillaume de Morainvillier:

« Guillaume de Moranvillier, qui, bailli et capitaine de Mantes, fait sa résidence ordinaire en sa maison de Flacourt », qu'il quitte seulement pour " aller tenir le siège de la justice dudit bailliage, publier certain édit contre les mal vivans et vagabonds, visiter les fortifications de la ville. Il s'y rend souvent en chassant avec ses oiseaux pour giboyer sur le chemin». (Trésor des Chartes)

Pour aller de Flacourt à Mantes, le plus simples et direct c'est le pont bat cheval.

1583 (8 ?)

Procession des habitants de Mantes pour la grande peste, partant de la Porte des Saints, ré ouverte pour l'occasion, direction Soindres, Dammartin et Houdan. Les habitants des villages traversés se joignant à la procession (manuscrit de Chèvremont)

1670/1680

Selon placet des habitants de Flacourt (du 23/08/1774) disant que »leurs parents précisaient que le pont avait été bâti il y a plus de 100 ans aux dépens du Roi «

1695/1717

Terrier de « Mantelaville » : description de l'emplacement de deux poteaux royaux sur la route de Mantes à Dammartin : Le 1er à l'embranchement des chemins de Flacourt et Dammartin, 100 mètres après le pont et le second au sud-ouest de Facourt, au carrefour du chemin de Paris et de la Ferme des Longs Champs. (disparue aujourd'hui)

1724/1725

Écrit de l'élection de Mantes du 19/08/1774 « pont réparé à neuf vers 1725/1725 par les soins du gouverneur, ce pont devant figurer dans les états des Ponts et Chaussées»

1774

Le 23/08/1774 visite du Pont Bacheval en présence de Mr. De Préminville

1778

Le 22 avril, établissement d'un « devis des ouvrages nécessaires à faire pour réparer l'entrée du pont Bacheval » Placet des nobles et des habitants des communes environnantes pour justifier et motiver la réparation du pont

1777/1780

Réparation du pont par Mr. Leguay, entrepreneur à Mantes en Avril et mai 1778.

Appel à corvées de par le Roi, du 20/06/1778 des habitants des paroisses de Dammartin, Longnes, Montchauvet, Courgent et Flacourt pour le grand chemin du Pont Bacheval.

1835

Délibération du Conseil Municipal de Flacourt préconisant le tracé de la route de Mantes à Dreux par le Pont Bacheval « connu pour son élégance et sa solidité ». Cette proposition n'a pas été retenue, et la route est l'actuelle D928.



Bibliographie

(Pontoise), S. h. (1895-1909). *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*. Récupéré sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb341263808>

7041, U. (2012). *Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et environnements*. Nanterre: Maison Archéologie & Ethnologie.

Réaux, E. (1893). *Histoire des barons de Maule*. Paris: Imprimerie de Thivet-Rapide.

Richebourg, B. d. (1724). *Nouveau coutumier général, ou Corps des coutumes générales et particulières de France, et des provinces connues sous le nom des Gaules...* Paris: C. Robustel.

SADY. (s.d.). Récupéré sur SADY: <http://archeologie.yvelines.fr/>

Titres de l'abbaye de Neaufle. (1352). Archives Départementales des Yvelines .

Statistique de l'arrondissement de Mantes, Seine-et-Oise. Par Armand Cassan, 1833

* dans cet ouvrage, « on remarque à Flacourt les ruines d'un ancien château, entouré d'eau, et sa belle arche du pont à cheval »

Recherches effectuées aux Archives Départementales des Yvelines par M. Corbeau – tous les documents y photographiés ont été remis à la Marie.